



BUREAU



Réunion du : 6 janvier 2022
A LIEVIN

Présidente : Mme Evelyne BAUDUIN -

Présents : MM. Jean DENEUVILLE – Daniel SION – Denis LAMORILLE – Serge HERMAN –
Gérard DEBONNE – Bernard DEJARDIN – Richard RATAJCZAK -

✓ En application de l'article 22 du Règlement Intérieur du district et dans la continuité des mesures prises jusqu'au **10 janvier**, le bureau du district réuni le **6 janvier** a pris les décisions suivantes applicables du **10 au 24 janvier 2022**.

Il est rappelé que ces dispositions restent soumises aux éventuelles décisions plus contraignantes qui pourraient émaner des autorités préfectorales et/ou des mairies.

Par ailleurs la notion de pass vaccinal viendra se substituer à celle de pass sanitaire après le vote par l'assemblée nationale de la loi en discussion actuellement.

› Trophée des glaces

Se déroulera les **16, 23 et 30 janvier** dans le respect des mesures sanitaires :

- Présentation du pass sanitaire (ou vaccinal) par tous les joueurs, dirigeants et spectateurs
- Port du masque obligatoire en permanence pour tous et des gestes barrières (sauf les joueurs, arbitres et entraîneur principal pendant la rencontre)
- En toutes circonstances application des mesures sanitaires et légales concernant les cas Covid avérés et les cas contact
- Sur un plan administratif établissement de feuilles de match papier

› Anim synthé

Se déroulera les **15, 22, 29 janvier** et **5 février** dans le respect des mesures sanitaires

- Pour les U12/U13 avec présentation du pass sanitaire
- Pour les U10/U11 respect des règles sanitaires
- Toutes les autres dispositions prévues ci-dessus pour le trophée des glaces sont applicables

› Anim futsal

Annulé définitivement

› Tournois en salle :

Interdits jusqu'au **31 Janvier**

CONCOURS DE DESSINS EN COLLABORATION AVEC LE CREDIT AGRICOLE

› 110 dessins ont été reçus pour les 8 catégories.

› Le jury composé des représentants du Crédit Agricole, de la présidente du district de Messieurs DENEUVILLE et LAMORILLE de Madame BRESA et d'un technicien se réunira au District les **28** ou **29 Janvier** pour désigner les lauréats : en principe 3 par catégorie et le club ayant présenté le plus de dessins, en respectant, dans la mesure du possible, la parité entre les garçons et les filles.

Par ailleurs il est envisagé de remettre un tee-shirt pour chaque joueur/joueuse ayant présenté un dessin.

› La cérémonie de remise aura lieu, dans la mesure du possible, le **1^{er} mars** à ANZIN SAINT AUBIN.

PERSONNEL

Il est envisagé de faire passer à temps plein **Madame Barbara HOFFSTADT**, comptable du district au **1er mars**.

COMMISSION DES ARBITRES

Le bureau prend acte de la démission de toutes ses fonctions au sein du district de **Jean-Pierre JANNOT** et le remercie pour l'ensemble de son action.

FINANCES

- › Au **16 Décembre** les 42 clubs débiteurs d'une somme supérieure à 100€ ont été informés par courrier afin de régulariser leur situation et 11 l'ont fait. Pour les autres clubs une mise en demeure d'avoir à régler les sommes dues pour le **20 janvier** leur sera adressée.
- › En cas de non-paiement, leurs rencontres seront remises dans un premier temps avant une éventuelle mise hors compétition.

TELEPHONIE DU DISTRICT

La situation actuelle présente une situation complexe résultant de la portabilité consécutive à un changement de fournisseur. Un devis demandé à la Sté SDCOM semble présenter des avantages non négligeables.

CONSEIL DE LIGUE

- › La prochaine assemblée générale aura lieu le **4 Juin 2022**.
- › La remise des prix aux lauréats de l'opération Retour au Foot aura lieu après les vacances de **Février**.
- › La commission médicale envisage de mettre en place des formations PSC1 au sein de la Ligue et des 7 districts.
- › Un groupe de travail va être mis en place pour valoriser les bénévoles. La mise en place d'une telle démarche est évoquée pour le district

LICENCES

Au **7 Janvier** le district comptait 36 993 licenciés dont 352 arbitres et 192 éducateurs et animateurs.

ANPDF

Remerciements à l'association Nationale des Présidents de District pour l'attribution d'un Kit de Foot Golf au District.

ANS

Notification de subvention de l'ANS au titre de la part départementale pour 2021 d'un montant de 26 000 euros au titre du développement de la pratique féminine, la structuration des clubs et le développement du football loisir.

DIVERS

- › Le 3^{ème} tour de la Coupe de France 2022 - 2023, avec l'entrée en lice des clubs de N3 est fixé au **11 septembre 2022** ; les 2 premiers tours pourraient se dérouler soit les **21 et 28 Aout** soit les **28 Aout et 4 septembre**.
- › Dispositif Pass'Sport : deux premiers virements ont été faits aux clubs.
- › FDVA 2022 : Pour rappel, les dossiers de demandes de subventions sont à déposer sur le compte asso pour le **11 février 2022 minuit**.

La Présidente du District :
Evelyne BAUDUIN.

Le Secrétaire Général :
Richard RATAJCZAK.